



## Caution solidaire appartement.....

Par **luigir\_old**, le **30/10/2007** à **10:55**

bonjour,

je suis caution "solidaire" sur l'appartement de mon ex petite amie et je souhaite me désolidariser car j'ai recontré quelqu'un d'autre... je ne veux plus avoir cette épée au dessus de la tete...

merci de me renseigner....

Par **ly31**, le **30/10/2007** à **20:57**

Bonsoir,

Vous vous êtes porté "caution solidaire" de l'appartement de votre ex amie, et malheureusement vous êtes engagé jusqu'à la fin du bail

Vous n'avez aucun moyen de vous retirer en tant que "caution solidaire", sauf si votre ex amie, vient à quitter cet appartement

Je vous souhaite bon courage

ly31